

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville  
et transmise au représentant de l'Etat

le 19 décembre 2012

## **CONSEIL DE PARIS**

### **Conseil Municipal**

#### **Extrait du registre des délibérations**

-----

#### **Séance des 10 et 11 décembre 2012**

**2012 V 272** Vœu relatif à l'installation de Veligo (garages sécurisés pour vélo) aux terminus des lignes de métro et auprès des gares.

-----

#### **Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,**

Considérant que le PDUIF recommande pour répondre au défi 4 "Donner un nouveau souffle à la pratique du vélo" de favoriser le stationnement des vélos sur l'espace public, en privilégiant les implantations dans les pôles d'échanges ;

Considérant que la Ville de Paris œuvre déjà à remplir ces objectifs par la création de 1 000 places par an sur la voirie et des espaces dédiés dans les immeubles ;

Considérant qu'il est annoncé que d'autres solutions sont à l'étude ; aires de stationnement gardées (par exemple dans les universités, aux abords des gares, ...), des vélostations imaginables engagées avec les opérateurs de transport (SNCF, RATP, ...) ;

Considérant que l'Axe 4 du schéma d'orientation pour le développement du vélo à Paris recommande le développement de service de vélostation à proximité des gares, des stations de RER et de métro afin de favoriser l'intermodalité ;

Considérant que le projet de Plan Climat précise que "La Ville de Paris continuera de développer des aménagements cyclables d'ici 2020 tout en développant des aires de stationnement appropriées" ;

Considérant que le STIF, dans son schéma directeur du stationnement vélo fixe un objectif de quintupler le nombre de places à l'horizon 2020, en passant à 20 000 places, et de proposer un nouveau système de consignes sécurisées : Veligo ;

Considérant qu'en novembre 2009 une étude réalisée par Transilien auprès de 3 000 personnes établissait que 52% des voyageurs se disent prêts "certainement" à prendre leur vélo pour se rendre à la gare à condition de pouvoir y disposer d'un abri sécurisé ;

Sur proposition de Danielle FOURNIER et des éluEs du groupe Europe Ecologie - Les Verts et Apparentés,

Emet le vœu que :

La Ville de Paris étudie avec le STIF la possibilité d'implanter le service Veligo aux terminus des lignes de métro et à proximité des gares SNCF.